

**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE

S/13802  
15 février 1980

ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE DATEE DU 15 FEVRIER 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU MAROC AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

Au nom des représentants des membres de l'Organisation de la Conférence islamique réunis aujourd'hui 15 février 1980 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir convoquer d'urgence une réunion du Conseil de sécurité afin d'examiner la situation grave et préoccupante créée par les mesures prises dernièrement par les autorités d'occupation israéliennes dans la ville palestinienne occupée d'Alkhalil (Hébron), dans la rive occidentale du Jourdain.

Il convient de rappeler, à cet égard, les résolutions 446 et 452 adoptées par le Conseil de sécurité respectivement les 22 mars et 20 juillet 1979, ayant trait à la création et au mandat de la Commission chargée d'étudier la situation concernant les colonies dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem.

Le représentant permanent du Royaume du Maroc,  
Président du Groupe islamique,  
(Signé) Abdellatif FILALI